



**POLITIQUE REGIONALE**

**EN FAVEUR DU TRANSFERT DE  
TECHNOLOGIE**



**1 décembre 2008**

---

**Rapprocher chercheurs et  
entreprises**

# Création d'une Agence régionale de l'innovation : INNOVALIS Aquitaine

- Créée en Août 2005
- Membres fondateurs: Conseil Régional d'Aquitaine et Oseo
- Soutien financier de l'Etat et de l'Europe
- 20 personnes qui :
  - ⇒ détectent les besoins technologiques des entreprises,
  - ⇒ les connectent avec les laboratoires
  - ⇒ assurent l'ingénierie des projets qui sont présentés aux financements de la Région, l'Etat, l'Europe

# Promouvoir les collaborations Entreprises/Laboratoires

- **Rencontres Industriels/Chercheurs** organisées chaque trimestre et par thème
- **Financement de projets collaboratifs**
  - répondre aux besoins de l'entreprise
  - en s'appuyant sur les compétences scientifiques des laboratoires aquitains (ou hors Aquitaine si absence)
- **Renforcer le capital humain** : intégration dans les entreprises de doctorants, post-doc

# Les Pôles de compétitivité

- 4 Pôles de compétitivité labellisés:

- Aéronautique, espace, Systèmes embarqués
- Route des Lasers
- Pin Maritime du Futur
- Alimentation/santé

- 4 autres démarches de structuration:

Vigne et Vin, Energie/Environnement, Construction durable, Glisse

# Soutien à la Valorisation et la création d'entreprises innovantes

- Dispositif mutualisé pour la valorisation : Aquitaine Valo
- Accompagnement « ante création » des porteurs de projets : l'Incubateur Régional d'Aquitaine (IRA)
- Hébergement et accompagnement des jeunes entreprises au sein des 6 technopoles d'Aquitaine

# Soutien au transfert de technologies

- Aide aux structures de transfert de technologie
- Aides aux entreprises ayant un projet technologique en partenariat avec un centre de compétences
- Soutien à l'accueil de compétences technologiques dans les entreprises

# 1 - Aide aux structures de transfert de technologie

- Concerne les cellules de transfert, les Centres de Ressources Technologiques, les structures d'appui
- Aide à la création : sur 3 ans de manière dégressive
- Aide aux structures existantes :
  - pour l'acquisition de nouvelles compétences scientifiques et technologiques en s'adossant à un laboratoire de recherche
  - pour des programmes d'investissement
  - pour des actions de service public

## 2 - Aides aux entreprises ayant un projet technologique avec un centre de compétences

- Objectif : Saut technologique pour l'entreprise
- Projets aidés : exploration de nouvelles technologies, conception ou amélioration de produits et de process...  
Concerne les PME et les Grandes entreprises avec des modalités de soutien différentes
- Expertise scientifique et socio-économique

## 3 - Accueil de compétences technologiques dans les entreprises

- Stages de longue durée en PME
- CIFRE (thésard en entreprise)
- Post-doctorant
- Diplômes de recherche technologique